

SÉANCE EXTRAORDINAIRE
5 janvier 2023 à 18 h

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Règlement numéro 22-165 décrétant un emprunt au montant de 907 500 \$ pour la mise aux normes des installations septiques – Adoption
4. Règlement numéro 22-166 décrétant un emprunt au montant de 5 063 000 \$ pour les travaux de construction de la nouvelle caserne de pompiers – Adoption
5. Levée de la séance